# ROUBAIX

## VENDEURS DE PROGRAMMES

On demande des jeunes hommes âgés d'au-moins dix-huit ans pour vendre, en groupes, dimanche prochain 2 juillet, le programme de la fête de gymnastique.

S'adresser 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, où les conditions de vente leur seront indiquées.

**Concours de chant et déclamation du 14 juillet.** — Les membres des jurys des concours de chant et déclamation se sont réunis mercredi et vendredi soir. Ils ont à l'unanimité proclamé M. Léon Holleville, leur directeur honoraire, en témoignage de leur sympathie.

La direction effective a été confiée à M. Jules Grenier et à M. Georges Bondue, professeur au Conservatoire.

Les inscriptions seront reçues dès maintenant jusqu'au 10 juillet inclus, de 7 à 9 heures du soir, chez M. G. Bondue, 61, rue de Sébastopol.

Les concurrents des sections comiques et de déclamation devront déposer (au moment de leur inscription) les morceaux qu'ils désirent interpréter.

Tous renseignements seront également donnés aux mêmes heures, à la même adresse.

**Les Deux Maîns**, nouveau roman de Pierre l'Ermite — Sans Patrie, dernier paru de la collection Bijou, se trouvent à la LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

**Grève terminée.** — La grève de chez M. Paulus-Foulon, constructeur, est terminée. Elle durait depuis jeudi dernier.

Les 37 mécaniciens et manœuvres ont repris le travail aux anciennes conditions, avec promesse d'augmentation de 0,03 centimes à l'heure dans le courant du mois.

**Une chute de trois mètres.** — On a transporté, mardi, à l'hôpital, un ouvrier peintre, Edouard Descamps, qui avait fait une chute de trois mètres rue de la Halle. Il a des-graves contusions et des plaies à la tête. Il souffre d'une forte commotion cérébrale.

**Dans la fabrication** du jupon, la Maison MELLA ET Cie, 15, rue Nain, a toujours maintenu sa vieille renommée, en ne vendant que du bon et du beau, dans des façons toujours gracieuses. 0130-5

**Un voleur qui l'échappe belle.** — M. Victor Desmettre, charpentier, quai de Nantes, 4, a porté plainte à la police au sujet d'une tentative de cambriolage commise chez lui au cours de la nuit de dimanche à lundi. M. Desmettre avait surpris un individu qui se trouvait sur le toit des water-closets après avoir escaladé le mur de la cour.

**Un ivrogne peu commode.** — François Vanderdonck, 30 ans, terrassier, sujet belge, rue de l'Ermitage, 37, a été arrêté, hier, rue de Lannoy au moment où il était ivre; il s'est rebellé contre l'agent et l'a frappé. Au poste, on l'a, en outre, trouvé porteur d'une arme prohibée.

**Les femmes qui boivent.** — Julie Joors, 52 ans, couturière, rue du Moulin, 59, était ivre hier et menait un tapage infernal, injuriant les gens du quartier. Un agent passa et lui dressa procès-verbal.

**En route pour la maison d'arrêt.** — Arthur Hovaere, 18 ans, manœuvre, rue du Fresnoy, cour Vierlinck, 12, a été arrêté, mardi matin, par le service de la sûreté et dirigé sur la maison d'arrêt de Lille. Il est sous le coup d'un mandat d'amener de M. Delalé, juge d'instruction. Il est inculpé de tentative de vol accompagnée de violences.


ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Bon nouveau-né le Baptême Thomas Six Supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE. 0236


Du 27 juin

Naissances. — Jean Mingebo, rue Franklin, 20. — Désiré Bartholomens, rue Bernard, c. Florentin, 7. — Lucienne Sendras, place de la Gare, 6 bis. — Yvonne Cornil, rue Duguesclin, 54. — Robert Christophle, rue de l'Espérance, 3 bis. — Yvonne Vanootegham, rue Barbier, 39. — Léonie Longuespé, rue d'Isly, numéro 56.

Décès. — Marie Doutreligne, 77 ans, rue de Lannoy, 306. — Charles Willet, 66 ans, rue de Barbieux. — François Volschiet, 72 ans, rue de Wasquehal, 10. — Marie Duquesne, 56 ans, rue Paul-Bert, 21. — J.-B. Ochin, 73 ans, avenue Julien-Lagache.

# CROIX

## Rapport de la Commission syndicale

### SUR LE 11 JUIN

## sur le projet d'annexion partielle de CROIX à ROUBAIX

A M. Stien, Maire de la commune de Croix,

Monsieur le Maire,

Nous soussignés, avons l'honneur de vous adresser, en vous priant de vouloir bien le faire parvenir aux autorités compétentes, l'avis motivé que nous avons à donner sur le projet d'annexion que la Ville de Roubaix a posé concernant notre section.

Cet avis le voici : Nous n'avons jamais désiré appartenir à Roubaix. Nous n'avons jamais demandé à être annexé à Roubaix. Aujourd'hui, comme toujours, nous préférons être à Croix.

C'est formel.

Cette volonté expresse n'est pas seulement la nôtre. Elle a été ainsi exprimée le 11 juin 1911 par les 91 voisins qui sur nos noms ont opiné pour le maintien du statu quo, contre la demande de la Ville de Roubaix. Quatre voix seulement étaient opposées à notre bloc.

Quelles sont les raisons de cet attachement indéfectible de notre section à son chef-lieu ?

Elles procèdent de deux ordres de raisons :

Les unes, **sentimentales** : amour de son clocher, amour de sa Commune, affection d'une petite patrie ainsi composée dans la patrie plus grande, par les lieux, par l'association des familles qui ont fondé leurs assises sur un territoire, comme les plantes poussent dans le sol leurs racines enchevêtrées. Ce n'est pas impunément qu'on déplante de vieux arbres. Ce n'est pas sans danger, sans dommage, qu'on veut dissocier les concitoyens d'une cité. Ces raisons ne sont pas sans valeur. Elles font la force des collectivités.

Les autres raisons, d'**ordre matériel**, administratif ou particulier n'en sont pas moins appréciables, au point de vue de l'intérêt général bien compris.

Jetons d'abord les yeux sur le plan du projet d'annexion : Roubaix versant un pleur sur le sort des habitants de la Verte-Rue, insiste sur ce fait que sa promenade publique coupe, sépare comme par une muraille de Chine, cette section de son chef-lieu.

Comment se fait-il que cette solitude ne s'étende pas à toute la section ainsi éloignée du centre, et que son projet laisse à Croix toute la portion de territoire qui se trouve au delà de la rue d'Hem ?

Cette découpure est toute arbitraire. Elle apparaît au plan comme une languette resserrée, opprimée entre Flers, et ce qui serait Roubaix.

Cette opération incomplète démontre à l'évidence la fantaisie de l'opérateur, et l'inanité du prétexte qui l'a suggérée.

Nous avons lu attentivement tout ce qui a été dit et écrit, tout ce qui a été délibéré sur cette demande d'annexion. — Nous avons ouï tout ce qui a été raconté sur la matière, nous nous sommes surtout demandé pourquoi ce père de famille si vaillant qu'est l'auteur de cette proposition d'union ne s'est pas d'abord enquis des intentions, des désirs de la future. C'est comme dans un mariage de raison, la dot, les espérances de la mariée sont alléchantes, peu importe qu'elle consente ou non, on saura bien l'y contraindre.

Nous disons, nous, notre consentement est essentiel. Il pèsera dans la balance du droit, dans la pesée de l'intérêt général.

Nous voyons bien, en effet, l'intérêt que la ville de Roubaix peut avoir, non seulement d'avoir un parc bien encadré, embelli de pourtours agréables .C'est un intérêt de pur luxe.

Mais l'embellissement ne suffit pas à Roubaix. Roubaix désire que le territoire pour parcevoir, sur son étendue, les droits divers que les constructions riches pourront lui rapporter. Roubaix ne veut pas que sa voisine profite des dépenses qu'elle a faites dans son parc, et qui en rendent le voisinage désirable.

Croix peut recevoir dans ses quartiers de la Makellerie, de l'Allumette, de la Limite, le trop plein de ses nécessiteux.

Roubaix n'admet pas de compensations : à Croix les charges, à Roubaix les bénéfices.

C'est donc un intérêt de luxe, c'est une idée de lucre qui agite les auteurs de l'annexion. Ces éléments seuls ne composent pas l'intérêt général.

Si nous examinons la question à notre point de vue, ce n'est pas l'idée de lucre qui vient à l'esprit, c'est celle d'une partie certaine, de charges imminentes qui se présente.

Au point de vue de nos demeures, c'est l'expropriation déjà prévue dans les dossiers de la préfecture qui nous en délogera.

Dans nos familles, les différents actes de la vie civile nous obligeront à des déplacements plus grands, plus incommodes vers la Mairie de Roubaix.

Nos enfants devront parcourir trois fois plus de chemin pour fréquenter les écoles communales par des routes moins sûres.

Nos pauvres seront éloignés du Bureau de bienfaisance, éloignés et oubliés sont à cet égard facilement synonymes.

Nos morts devront être transportés aux extrémités de Roubaix.

L'annexion à Roubaix, entraînera pour nos budgets des charges, et pour nous-mêmes des tracasseries certaines. N'est-ce pas le consommateur, partout l'ouvrier qui paie en octroi la plus forte part ?

Au contraire, le Roubaisien qui, loin de son industrie, viendra sur cette partie aérée, reposante de notre section, ériger les palais somptueux, paiera des contributions directes moins fortes s'il est sur territoire de Roubaix. Il sera dégrevé de tout ce que l'octroi apporte pour alléger le budget de la Ville.

Il bénéficiera donc de ce que le consommateur ouvrier ou non paiera à l'octroi.

Comparons ces deux situations des deux voisins.

L'un cherchant à s'embellir et à s'enrichir ; l'autre évitant de s'appauvrir.

Entre eux, le droit n'hésite pas : il protège celui qui lutte pour la vie.

L'intérêt général est-il ici contraire au droit ?

Nous ne le pensons pas.

Et du reste, si l'union était consommée, quand les promesses d'affection, si pressantes aujourd'hui, seront mises à l'épreuve et auront subi les injures du temps, il en sera de nous comme de pauvres délaissées qui, loin des yeux, sont loin du cœur.

Les quartiers excentriques échappent facilement aux sollicitudes des grandes villes. Fives et les autres communes que Lille s'est annexées ne souffrent-elles pas de cet accroissement rapide, comme le corps qui grandit trop vite et chez lequel le sang n'afflue que lentement aux extrémités.

Roubaix affirme gratuitement que Croix ne fait rien pour nous : nous le contestons. Il est possible que nous ne demandons pas beaucoup de soins ; mais cela prouve qu'une chose, c'est que nos besoins sont modestes. En tous cas, nous préférons notre situation moins riche, mais paisible, à des changements qui nous bouleverseraient pour le seul plaisir de quelques-uns.

Aussi, pour nous résumer, nous disons que nos intérêts ne sont pas opposés au chef-lieu de Croix. C'est pourquoi nous nous rallions à l'avis du Conseil municipal de cette commune.

En ce disant, nous croyons avoir bien compris et bien traduit les sentiments des vieux Croisiens et des nouveaux qui nous ont élus. C'est à une liste de plébéiens qu'ils ont confié leurs intérêts, c'est en plébéiens défenseurs de notre cité que nous avons parlé.

Que les patriciens et les sénateurs nous disent maintenant où est le droit, où est la justice, la parole va leur être donnée.

Le Président : Aug. Devos. — Le Secrétaire : J. Degezelle. — Les membres : Mesplomb Jules, Dartigan Gustave, Reversez Adrien.

**Le Conseil municipal** se réunira vendredi 30 juin, à 8 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire. — Procès-verbal de la dernière séance : approbation. — Projet d'annexion partielle de Croix à Roubaix : communication des délibérations de la Commission syndicale élue le 11 juin ; avis du Conseil. — Hospice et Bureau de Bienfaisance : approbation des comptes et budgets. Exercice 1910 : comptes administratifs et comptes de gestion. Exercices 1911 : chapitres additionnels. Exercice 1912 : budgets primitifs. — Eclairage : modifications projetées à la convention entre la commune et la société concessionnaire. — Bâtiments communaux : contributions afférentes aux logements d'instituteurs et de concierges, en 1911. — Voirie vicinale : rue d'Hem ; indemnité pour cession de terrain à la voie publique. — Chemins vicinaux : entretien en 1911. Propositions budgétaires : approbation.

Service des Eaux : Fournitures de robinets-vannes, fonte, compteurs, etc. : procès-verbaux de réception définitive. — Sinistrés de l'inondation du 3 juin : demandes de secours. — Comptabilité communale : Exercice 1910 : compte administratif et compte de gestion. Exercice 1911 : chapitres additionnels.

Huis-Clos. — Demandes de bourses aux Ecoles d'Arts et Métiers ; avis du Conseil. — Assistance aux vieillards : demandes d'admission.

**Accidents de travail.** — Un ouvrier de M. Desbouvrier, Emile Bolphine, 40 ans, rue Blanchemaille, a glissé sur un échafaudage, est tombé et s'est fait des contusions à la jambe. 10 jours de repos. Docteur Dispa.

— Chez Seynave-Dubocage, Ernest Créteur, 16 ans, rue des Ogiers, a laissé tomber un morceau de coke sur le pied gauche. Brûlures. 15 jours de repos. Docteur Demoulin.

— Aux Machines agricoles, V. Desnol s'est écrasé l'index droit en déplaçant des roues. 10 jours de repos. Docteur Liénart.

— Edouard Dekeyser 56 ans, rue de la Plaine, s'est blessé aux jambes en tombant dans l'usine. 15 jours de repos. Docteur Demoulin.

**Roues volées.** — Un cabaretier de la rue de Belfort, M. Oscar Rommelot, marchand ambulant, remise journellement une balladeuse dans un terrain contigu à son habitation.

Mardi matin, il s'apprêtait à la retirer de sa remise, lorsqu'il s'aperçut que l'on avait enlevé les deux roues. Plainte a été déposée.

CROIX — Naissances. — Maurice Michon, rue du Boulevard, cour Delbecq.


LE SUCRE BEGHIN se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière 0[illegible]


# WASQUEHAL

**Réconciliation.** — Nous apprenons que les deux jeunes gens qui se sont porté des coups lundi devant l'estaminet de la Cloche, tenu par M. Miquelle, se sont réconciliés et que la rixe qui a éclaté entre eux n'aura aucune suite. Tout est bien qui finit bien.

**Cheval emballé.** — Un camionneur de la maison Eycken et Leroy passait rue du Noir-Bonnet, lorsque subitement le cheval effrayé prit le mors aux dents et alla lancer le camion contre la façade de la maison Demeyer-Vercruysse qui fut en partie démolie.

**Piqûre à la main.** — A la filature du Nord, un apprenti menuisier, Louis Dupont, 14 ans, demeurant quartier du Chêne, s'est faite une piqûre à la main droite avec un clou ; 10 jours de repos. Docteur Liénard.

**Bras luxé.** — Au même établissement, Henri Vanpeteghem, 18 ans, bambrocheur, demeurant 34, rue du Vallon, à Roubaix, en passant près de son métier a reçu un coup d'ailette sur le bras ; 15 jours de repos. Docteur Delattre.

### FLERS-BREUCQ

**Paroisse du Sacré-Cœur.** — Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe chantée par la chorale paroissiale, a eu lieu la procession du T.-S.-Sacrement dans le quartier du Pavé-Bleu. Deux beaux reposoirs étaient érigés sur le parcours.

Une foule nombreuse et recueillie suivait le Saint-Sacrement.

**Chorale.** — Les membres de la chorale sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 8 h. précises du soir, au local habituel. Une communication importante sera faite par le Président.

**Soirée récréative.** — Dimanche soir, à 5 h. et demie, a eu lieu, dans la salle Jeanne d'Arc, la grande soirée récréative organisée par les jeunes filles de la Réunion dominicale et par les élèves de l'école du Sacré-Cœur.

C'est devant une salle comble que les dévouées actrices interprétèrent « Sainte Geneviève » grand drame historique qui fut bien rendu et fort applaudi.

Les intermèdes et les différents chœurs furent très goûtés.

**Pied foulé.** — M. Albert Tancrée, 17 ans, rue Bossuet, au service de M. Constantin Carette, ferblantier, rue de Lille, s'est fait une entorse au pied gauche en tombant. Trois semaines; docteur Detroy.


*Votre journal ne recule devant aucun sacrifice pour vous être agréable et utile. Vous pouvez l'aider à faire mieux encore, en achetant chez les commerçants dont les annonces figurent dans la* Croix du Nord *et surtout en leur faisant connaître que vous venez chez eux pour cette raison*


# TOURCOING

**Pour le Pape.** — M. Cast-Chauvel, 1 fr.

**A l'Institution du Sacré-Cœur.** — La fête du Collège, commencée lundi, s'est continuée hier. Les élèves et leurs professeurs ont assisté le matin, à 8 h. 1/2, à la messe dite à leur intention, en l'église du Sacré-Cœur. M. le Supérieur a officié ; une allocution de circonstance a été prononcée par M. l'abbé Pelletier.

Pendant le Saint-Sacrifice, la Maîtrise du Collège a interprété la messe N° 2 de Nierdermeyer. L'orgue était tenu par M. Albert Heinrie, professeur de musique à l'Institution. On a beaucoup remarqué la tenue pieuse des cinquante enfants de chœur, tous élèves du Collège.

Le banquet traditionnel fut servi à une heure. A la table d'honneur, aux côtés de M. le Supérieur, nous avons noté la présence de MM. les chanoines Leclercq, doyen de Saint-Christophe ; Debrabant, doyen de Notre-Dame ; Marchant, curé de la Croix-Rouge ; Ducoulombier, curé du Sacré-Cœur ; de MM. les abbés Gruson, pro-doyen de N.-D. ; Malaquin, pro-curé du Sacré-Cœur ; Deram, doyen d'Halluin ; Lerouge, curé de Sainte-Anne ; Cavelle, vice-doyen de N.-D. de Lourdes ; Recouche, curé de Saint-Louis ; des abbés Lemaire, Hurez, Louis, etc.; de MM. Emile Barrois, président ; docteur Fichaux, vice-président ; Maurice Cauliez, Hippolyte Scalabre, Emile Lehembre, membres de la Commission des Anciens. Dans la vaste salle l'essaim bourdonnant des élèves occupait les tables du milieu tandis qu'à celles des côtés avaient pris place MM. les Professeurs, nombre d'amis et les membres de la Fanfare. Disons simplement du repas qu'il est le plus gai de tous ceux qui se donnent à Tourcoing aux jours de fête. On y devise à cœur ouvert.

Au dessert, M. le Supérieur avec son doigté à-propos, dit aux invités les plus cordiales paroles. Aux Anciens il se plut à répéter que le Collège vit leurs exemples et s'efforce de les continuer en formant des « catholiques tout d'une pièce ». A MM. les Doyens et Curés il renouvela l'assurance que l'Institution leur prépare les meilleurs de leurs paroissiens ; aux anciens professeurs et plus spécialement à ceux qui sous l'habit de différents ordres religieux se sont voués à un apostolat plus actif, M. Leleu exprima la reconnaissance et l'admiration du Collège. Puis il fit l'éloge de la Fanfare et de son chef, M. Heinrick. Enfin, il s'adressa aux élèves, leur dit sa satisfaction de leur travail et de leur piété et les exhorta à persévérer afin de devenir plus tard des hommes de devoir et des chrétiens complets.

Après une cantate par la Chorale, un entraînant morceau par la Fanfare et un compliment dialogué par les tout petits, ce fut le tour de M. le Doyen de Saint-Christophe de parler au nom du clergé de la Ville. Il le fit avec cette simplicité et cette cordialité qui lui sont coutumières.

M. Emile Barrois, au nom des Anciens, remercia M. le Supérieur de maintenir ce vieil esprit du Collège qui a fait tant de catholiques ardents. Si bien que l'on peut dire : « Là où il y a un devoir à remplir, là se trouve un ancien du Collège ». Le sympathique conseiller général porta ensuite un toast vibrant au Saint Père auquel l'assistance debout, chanta un chaleureux vivat.

A l'issue du banquet, les invités avec les professeurs et les parents des élèves se rendirent dans les cours de l'établissement. Les élèves s'y étaient ingéniés à organiser une série d'attractions. Ce fut d'abord un cortège de village avec pompiers, musique et landau de M. le Maire. Celui-ci, en tribun de hameau, fit un discours pompier plus ronflant que la Fanfare et qui ne manquait pas d'esprit d'observation. Vous pensez si on cria « Vive M. le Maire » et si on le couvrit de confettis. Puis... mais la fête dura jusqu'à la tombée de la nuit et les surprises succédaient aux surprises pour la plus grande joie de tous.

**Le Conseil municipal** se réunira vendredi prochain, à 8 h. 1/2 du soir. Ordre du jour : Usine d'électricité : Etat de l'exploitation; modification aux tarifs. — Services municipaux : Marchés divers. — Cotes irrécouvrables : Admission en non-valeur. — Compte administratif du maire et compte de gestion du receveur municipal pour 1910. — Budget supplémentaire communal pour 1911. — Hospices. Bureaux de bienfaisance. Collège de jeunes filles : Comptes de 1910 et budgets supplémentaires de 1911. — Donation aux hospices : Avis du Conseil. — Ecole pratique de filles : Création d'un poste de professeur. — Bascule de la gare des Francs : Renouvellement du bail passé avec la Compagnie du Nord.

Conseil des Prud'hommes : Demande de création d'une section d'employés. — Caisse des retraites des employés communaux : Nouveau règlement. — Liquidation de la pension de retraite de M. Henri Philippe, receveur d'Octroi. — Demande de bourse à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille : Avis. — Demande de bourse pour une école de l'Etat : Avis. — Sortiens de famille : Allocations journalières ; avis.

**Fête Nationale du 14 juillet.** — Contrairement à ce qui a été dit dans les instructions adressées aux sociétés qui désirent prendre part à la revue et au cortège du 14 juillet, le groupement se fera rue des Plats et non rue de Gand. Nous rappelons que tous les renseignements doivent être fournis pour le premier juillet.

Pour le concours de chant et de déclamation prendre le titre des morceaux imposés au bureau des écoles. Dernier délai d'inscription le 10 juillet prochain.

**Le Congrès de Géographie de Roubaix.** — Le Comité de la Société de Géographie de Tourcoing rappelle aux membres de la Société et à tous ceux qu'intéressent les questions géographiques qu'un Congrès sera tenu à Roubaix du 29 juillet au 5 août et qu'il comprend dans son programme des communications et des études du plus haut intérêt. Les adhésions devront parvenir avant le 10 juillet à M. Charles Droulers, président du Comité d'organisation, 160, boulevard de Reims, à Roubaix.

**Population étrangère.** — Du 18 au 24 juin, il est arrivé dans notre ville 28 étrangers (10 hommes, 5 femmes et 13 enfants); par contre sont partis 14 hommes, 11 femmes et 7 enfants.

### ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 27 juin

Naissances. — Louise Adam, rue de Lille, 176. — Raymond Kain, rue de la Makellerie. — Jeanne Vanderschaeghe, rue des Palmiers, numéro 20.

Décès. — Eugène Delattre, 62 ans, rue Verte 114. — Jean Vandemeulebroucke, 77 ans, rue du Chêne-Houpline, 335.


Pour tout bon potage, le TAPIOCA INDIEN, pur manioc Utilissima, est indispensable. 01110


# BOUSBECQUE

**Une noyade et un acte de courage.** — Lundi vers 7 heures 1/2 du soir, Abel Degryse, 26 ans, manœuvre de maçon, retournait chez lui. Arrivé près du quai de la papeterie il perdit l'équilibre et tomba à l'eau, à 5 ou 6 mètres de la rive belge. Le douanier Maurice, de service dans ces parages, se jeta à l'eau et à deux reprises différentes, le saisit, mais malheureusement ne put le maintenir. Le douanier fut pris d'une congestion, heureusement un batelier vint à son secours et réussit à le ramener sur la berge. Quant à Degryse qui avait coulé, il ne put être retiré que le lendemain matin à peu de distance de l'endroit où il avait disparu.

Son corps fut reconduit à son domicile dans la matinée. Le défunt laisse une veuve et un jeune enfant.

BOUSBECQUE. — Naissance. — Fernande Vanhomme, rue de Menin.

# HALLUIN

**Le Conseil municipal** se réunira vendredi, à 6 heures du soir.

Ordre du jour :

Lettes de remerciements : communication. — Dépenses imprévues : communication. — Dégâts causés par l'émeute du 4 février 1911 : retrait de la demande de remboursement : communication. — Extension de l'éclairage public et privé : avenant. Lettre préfectorale. — Caisse de retraites des employés communaux : modifications au règlement ; rapport de la Commission des Finances. — Demandes de bonification pour divers : rapport de la Commission des Finances. — Budget primitif de 1912 : rapport de la Commission des Finances. — Création d'écoles de filles au Centre et au Mont : rapport de la Commission des Finances. — Construction en empiérement du chemin des Bois : projet définitif. — Remaniement de la chaussée et de la rue du Château : réfection des accotements de la rue de Linselles et prolongement jusqu'au nouvel Hospice, du trottoir du chemin de Neuville. — Rue de la Pannerie prolongée : offre de cession à la ville ; refus d'un propriétaire. — Construction d'un clocher à l'église du Mont: observations préfectorales.

HALLUIN. — du 27 juin. — Naissance. — Marguerite Verhaeghe, au Pilori.


ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE DÉCORATION, VITRERIE

CH. BEAUREPAIRE

Expert en Travaux de Peinture et Vitrerie Agréé par le Conseil de Préf. du Dt du Nord par les Tribunaux

LILLE, 62, Bd de la Liberté, Téléphone : 239 06[illegible]


LINSELLES. — du 28 juin. — Publications de mariages. — Emile Verraest, charron à Bousbecque et Elise Dumont, piquèrie. — Théophile Ferrary, monteur de chaînes et Clémence Delannoy, ménagère. — Alphonse Deplanche, tisserand et Marie De Baere, ouvrière de filature. — Paul Delvordre, domestique et Céline Wartelle, servante.

Décès. — Henri Vanhoutte, 74 ans, rue Basse.

# MOUVAUX

**Grave accident de voiture.** — Lundi, vers 7 heures du soir, un camion de chez M. Lepers-Dhal, brasseur, rue des Ursulines, à Tourcoing, descendait la rue de Tourcoing. Arrivé en face de la ferme Cornille, par suite d'un choc, le conducteur fut jeté en bas de son siège.

Relevé aussitôt, il fut transporté chez M. Cornille ; il portait de nombreuses blessures et perdait du sang en abondance. M. le docteur Vincent vint panser le blessé ; il lui fit plusieurs points de suture au cuir chevelu.

Après avoir reçu les soins que demandait son état, le malheureux garçon brasseur fut reconduit en voiture à son domicile.

**Accident de travail.** — M. Emile Deldick, 24 ans, rue de Tourcoing, 106, ouvrier menuisier chez MM. Lagache frères, rue Vauban, s'est blessé aux reins en dressant une échelle dans une maison en construction. 12 jours de repos; docteur Butruille.

MOUVAUX. — Décès. — Henri Deamettre, 91 ans, rue Faidherbe, 72. — Henriette Vermeil, 16 ans, rue de l'Amiral-Courbet, 4.


SUCCÈS — SUCCÈS

Retour de l'Exposition

Les amateurs de cuisine exquise se rendent au Rocher de Cancale, 18, Marché-aux-Poulets, Lille. — Cave renommée. 0[illegible]


# MARCQ-EN-BARŒUL

**La vraie fraternité.** — Dimanche dernier, une petite fête intime réunissait dans un hôtel de Malo-les-Bains, patrons et employés de la maison Lesaffre-Bonduelle pour fêter la remise de la médaille et le diplôme de la Société Industrielle du Nord décernés à M. Georges Catteau, chef de comptabilité pour ses 30 années de service dans la maison.

Au dessert, M. Emile Lesaffre, en termes gracieux a rappelé les services rendus par M. Catteau. Pendant toute la durée de cette fête la plus franche gaieté n'a cesser de régner.

# ACTE DE CRUAUTÉ

## de Rôdeurs de Frontière

### A MOUSCRON

Un vieillard de Mouscron, Charles Dejans, qui vit ordinairement de mendicité, était parti de chez lui, samedi matin, pour se rendre à Mouvaux où demeure une de ses filles.

On ne le vit pas durant toute la journée ; et dimanche on n'eut pas davantage de ses nouvelles.

Mais le soir, vers sept heures, un ouvrier qui passait au hameau du Petit-Courtrai, au Mont-à-Leux, aperçut, dans un champ de betteraves, une masse informe qui lui parut suspecte.

Il s'approcha et fut stupéfait de voir un homme ficelé, dans un sac d'où sortait la tête.

Le malheureux était à demi-mort de froid.

C'était le vieux chiffonnier de Mouscron. Il ne put d'ailleurs, dans l'état où il était, expliquer ce qui s'était passé.

Le parquet de Courtrai a ouvert une enquête. Il est persuadé que cet acte de cruauté a été commis par des rôdeurs de frontière.


Grands Vins de Champagne SAINT-MARCEAUX ET Cie REIMS 0130


# Dépêches de la Nuit

## La crise ministérielle

### Le nouveau ministère

Nous donnons en seconde page les noms des nouveaux ministres.

M. Caillaux s'est rendu à 7 h. 1/2 à l'Elysée et a demandé au président de la République de signer les décrets nommant les nouveaux ministres.

Le premier conseil de cabinet a eu lieu mardi soir, à 10 heures, au ministère des finances.

La déclaration ministérielle sera lue aux Chambres vendredi prochain.

M. Caillaux se tiendra à la disposition des divers interpellateurs.

### La R. P.

#### ET LES NOUVEAUX MINISTRES

Au point de vue du nouveau projet sur la réforme électorale, les ministres se décomposent ainsi :

Trois ministres sont considérés comme proportionnalistes : MM. Messiny, Delcassé, Steeg.

Trois sont partisans de la représentation des minorités : MM. Caillaux, Cruppi, Lebrun.

Deux sont partisans du scrutin de liste : MM. Klotz et René Renoult.

Un seul est arrondissementier : M. Augagneur, mais les quatre sous-secrétaires d'Etat sont de cette opinion.

### Le successeur de M. de Selves

Le choix des ministres s'est porté dès l'acceptation de M. de Selves du ministère des Affaires Etrangères, pour le remplacer, comme préfet de la Seine, par M. Delaunay, directeur général des douanes au ministère des Finances.

La nomination paraîtra incessamment à l' « Officiel ».

#### LES NOUVEAUX MINISTRES ET LEUR OPINION POLITIQUE

Au point de vue politique les nouveaux ministres font partie des groupes suivants :

Quatre de la gauche radicale : MM. Caillaux, Delcassé, Cruppi, Dujardin-Beaumetz.

Six membres du groupe radical et radical-socialiste : MM. Klotz, Messimy, René Renoult, Steeg, Malvy, René Besnard.

Deux membres de la gauche démocratique : MM. Lebrun et Chaumet.

Un socialiste indépendant : M. Augagneur.

Les trois ministres sénateurs appartiennent :

M. de Selves à l'Union Républicaine ; MM. Pams et Couyba à la gauche démocratique.

#### LES INTERPELLATIONS SUR LE PROGRAMME DU CABINET

On annonce, déjà, que de nombreuses demandes d'interpellations vont être déposées à la Chambre sur le programme du nouveau cabinet. On cite notamment que M. Fernand Buisson, président du groupe proportionnaliste, demandera au gouvernement son avis sur le projet de la réforme électorale. La demande d'interpellation de M. Buisson sera signée par tous les membres du bureau de la R. P.

MM. Paul Meunier et Bachimont, députés de l'Aube, annoncent aussi leur intention d'interpeller le gouvernement sur la suppression des délimitations.

Enfin M. Driant, député de Nancy, a écrit au ministre de la guerre pour demander son avis sur le haut commandement des forces militaires en temps de paix et en temps de guerre. Il insistera pour la discussion immédiate.

#### UNE MANŒUVRE CONTRE LA R. P.

MM. Dumesnil, Deriac, Ajam, Daniel Vincent, Franklin, Bouillon, ont déposé l'amendement suivant à l'article premier sur la réforme électorale :

« Rédiger l'article 1er de la loi comme « suit : Les membres de la Chambre des « députés sont élus au scrutin de liste « avec représentation des minorités. L'élection ne comporte qu'un tour de scrutin. »

### *Le Programme ministériel*

Le document sera très court.

Le Cabinet reprendra à son compte les réformes inscrites au programme de l'ancien Cabinet, tout en faisant porter ses premiers efforts sur la réalisation de celles dont le caractère urgent n'est contesté par personne : réforme électorale, avec les modalités susceptibles de recueillir l'adhésion du parti républicain tout entier, réforme fiscale et statuts des fonctionnaires.

La déclaration toutefois demandera que les Chambres votent le budget dans le délai le plus rapproché et toute affaire cessante ; il posera à ce moment la question de confiance.

Quant aux délimitations, la déclaration dira que le Cabinet reprend la promesse faite par M. Pams.

Le nouveau Cabinet a aussi l'intention de déposer le plus tôt possible le projet de budget de 1912.

En ce qui concerne la réintégration des Cheminots, le Cabinet renonce à demander au Parlement les mesures proposées par M. Ch. Dumont.

M. Caillaux reprendra avec les Compagnies les pourparlers engagés par M. Monis, en vue de réintégration des Cheminots, sans substituer la responsabilité de l'Etat à celle des Compagnies.

## Le CRIME du VÉSINET

Bruxelles. — Odyle Vercruysse a été arrêté mardi à 7 heures, à Grammont. Il a été interrogé par le juge d'instruction. L'inculpé a nié toute participation au crime.

Il a été maintenu à la disposition du juge d'instruction de Versailles.

## Le Circuit Européen

### BARRA ET TRAIN ATTERRISSENT A BRUXELLES

Berckem-Aviation. — Barra est arrivé mardi soir à 6 h. à l'aérodrome. Il a été l'objet d'une ovation.

Train a atterri à 8 h. 20.

Aujourd'hui mercredi, à partir de 10 heures du matin, départ de Bruxelles pour Roubaix, but de la cinquième étape.


Nos bons lecteurs nous obligent : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai ! 0[illegible]


## NOUVELLES MILITAIRES

M. de Villers de Lafaille, lieutenant au 29e dragons, est promu capitaine et affecté au 21e.

M. Bertrand, lieutenant de gendarmerie à Vouziers, est promu capitaine et affecté à Cambrai.

MM. Gauffiet, capitaine au 27e d'artillerie, et Destenay, du 1er, sont promus chefs de bataillon.

M. Lambert, capitaine au 41e d'artillerie, est promu capitaine adjudant-major au même régiment.

## La Guerre Marocaine

### UNE RENCONTRE MEURTRIÈRE

#### 2 TUÉS. — 4 BLESSÉS

Rbdah. — Une dépêche officielle annonce que le 1er tirailleurs, lors de sa dernière rencontre avec les Marocains insurgés, a eu 2 tués et 4 blessés.

### *Petites Dépêches*

Pau. — Le conseil municipal de Pau a décidé de donner le nom de Princeteau à l'école d'aviation que le lieutenant-aviateur avait créée.

—o—

Budapest. — La Chambre a adopté un projet de loi interdisant aux femmes le travail de nuit dans les fabriques.

## BOURSE DE BRUXELLES

DU 27 JUIN 1911

| FONDS D'ÉTAT, PROVINCES, VILLES | Ouvert. | Clôt. |
|---|---|---|
| Rente 3 %, 2e série | — — | 90 — |
| Bruxelles 1902, 2,50 % | 101 — | 101 50 |
| Bruxelles 1905, 2 % lin. | — — | 86 50 |
| Anvers 1887, 2,50 % | — — | 94 — |
| Anvers 1903, 2 % | — — | 83 — |
| Gand, 2 % | 73 50 | 72 75 |
| Liège 1880, 3 % | — — | — — |
| Liège 1887, 2 % | 72 75 | 73 — |
| Liège 1905, 2 % | 82 50 | 83 — |
| Congo lots 1888 | — — | 86 50 |
| **CHARBONNAGES** | | |
| Abhlez et Bon F. | 690 — | 700 — |
| Amercœur (mars 1910) | — — | — — |
| Anderlues (30 septembre 10) | — — | — — |
| Bernissart (1er avril 1910) | 600 — | 605 — |
| Bois-d'Avroy (4 avril 1910) | 875 — | 880 — |
| Bois Saint-Ghislain, act. pr. | — — | 120 — |
| B.-E. Lambusart (3 nov. 1910) | — — | — — |
| Borinage Central (3 nov. 09) | 475 — | 470 — |
| Charbon. belge (15 avr. 1909) | — — | 489 — |
| Chevalière à Dour (2 mai 10) | — — | — — |
| Cie Furstemberg p., 1er mai 10 | — — | — — |
| Cie Furstemberg n., 1er mai 09 | — — | — — |
| Concorde (1er mai 1910) | 1850 — | 1940 — |
| Couchant d. Flénu, 1er av. 09 | — — | 1327 — |
| Courcelles Nord (1er mai 10) | — — | 171 — |
| Espérance B.-F. (2 août 10) | — — | — — |
| Fontaine-l'Evêque (2 mai 10) | 5365 — | 5390 — |
| Gouffre (14 avril 1910) | — — | 2180 — |
| G. Buisson (3 janv. 1911) | 2880 — | 2885 — |
| G. Machine à Dour (31 d. 08) | — — | — — |
| G. Membourg (15 mars 09) | 500 — | 506 — |
| Ham-s-Sambre (1er juin 10) | — — | — — |
| Hazard (2 m